Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212202048-20251210-2025_12_10_07-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 10 décembre 2025

Date convocation 03/12/2025	Le dix décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CONNAN, Maire.
Membres : 15 En exercice : 12 Présents 14 Votants	Etaient présents : M. Guy CONNAN, M. Jean Louis HERVE, Mme Carole MEYER, M. Jean Michel VIEL ; Mme Céline LE RU ; M. François LE GOAZIOU ; Mme Sandrine MOREAUX ; M. Yamick CARMIGNAC ; M. Joseph LE CHEVERT ; Mme Claudine MONJARET ; M. Jean Yves DERRIENNIC, Mme Christiane LE BRETON, Mme Chantal BERTHO Absent : M. Yannick CARMIGNAC Excusés : Mme Brigitte LE BAIL qui donne procuration à M. Jean Louis HERVE, Mme Dominique GELGON qui donne procuration à Jean Michel VIEL Secrétaire de séance : M. François LE GOAZIOU

2025 12 10 07 OBJET : Demande de subvention REGION - Revoyure « Bien vivre partout en Bretagne »

Monsieur le maire fait un bref historique de la démarche. Courant octobre 2024, la commune avait pris attache avec la Région, pour présenter le projet de la résidence Ty ker, et demander si ce dernier ne pouvait pas être éligible à une subvention, notamment sur con volet habitat. En juin de cette année, nous avons réception un mail indiquant qu'une clause de revoyure était en cours, et demandait si ce projet était toujours d'actualité.

Après délibération, les membres du Conseil municipal, **à l'unanimité,** des membres présents et représentés,

VALIDENT le plan de financement prévisionnel, joint en annexe

AUTORISENT Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région, qui s'inscrit dans le dispositif « Bien Vivre partout en Bretagne 2021 - revoyure » pour le projet de la résidence Ty ker

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires s'inscrivant dans cette démarche

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
M. François LE GOAZIOU

MAIRIE DE PLOEZAL

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212202048-20251210-2025_12_10_07-DE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
PROJET REHABILITATION MAISONS BOURG
Résidence Ty ker

DEPENSES		RECETTES	
MAITRISE d'ŒUVRE - M. DANNO	**45 232.50 €**	GPA -Revitalisation : *Aide pour les études*	3 668.00 €
ESTIMATION COUTS TRAVAUX		REGION BRETAGNE - *Clause de Revoyure*	197 987.00 €
LOGEMENTS	979 400.00 €	SDE22- ORECA	15 000.00 €
ANNEXES	54 800.00 €	DSIL	100 000.00 €
EXTERIEURS	75 300.00 €	FONDS VERT	250 000.00 €
	1 109 500.00 €	Subvention DDTM - *2 logements PLAi*	13 570.00 €
		Autofinancement BP 2026	**250 000.00 €**
		EMPRUNT BANQUE DE France	**324 507.50 €**
TOTAUX	**1 154 732.50 €**	**TOTAUX**	**1 154 732.50 €**

Plan previsonnel - Annexe au Conseil municipal du 10 décembre 2025
Demande de subvention